

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 32 (1986)

Heft: 10

Anhang: [Pages locales] : Liban, Algérie, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Guinée, Madagascar, Sénégal, Mali, Mauritanie, République du Zaïre, Congo

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIBAN



Ambassade

Immeuble Achou
rue John Kennedy
B.P. 172
Tél. : 366.390/I

BEYROUTH

du lundi au vendredi.

ALGERIE



Ambassade

27, bd Zirout Youcef
B.P. 482
Tél. : 63.39.02, 63.83.12, 64.65.91

ALGER GARE

de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi

MAROC



Ambassade de Suisse au Maroc

Boîte postale 169
Square de Berkane

RABAT

Tél. 669.74, 675.12, 657.48, 657.49
Telex 31 996

Communications de l'Ambassade

Décès

Monsieur Konrad Meier, résidant au Maroc depuis 1938, est décédé le 31 juillet 1986 à Thonon-les-Bains (France) dans sa 78^e année.

Nous présentons à Mme Arminia Meier nos sincères condoléances.

Monsieur Traugott Widmer, résidant au Maroc depuis 1929, est décédé le 19 août 1986 à Meknès (Maroc) dans sa 80^e année.

TUNISIE



Ambassade

10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
B.P. 501 — 1025 Tunis RP
Tél. : 281.917 - 280.132
Telex : 14922

1002 TUNIS BELVEDERE

CAMEROUN



Ambassade
Villa Zogo Massy
Route du Mont-Fébé
Quartier Bastos
B.P. 1169
YAOUNDE

Ecole pour les enfants

Compte tenu des places limitées au « Fustel de Coulanges » et à « l'International School of

Yaoundé » et les restrictions qu'ils imposent, une association de parents des communautés étrangères à Yaoundé a créé un programme d'enseignement le **Procy** (programme inspiré de celui du Centre national d'enseignement par correspondance à Toulouse/France). L'enseignement sera donné le matin dans les locaux du Goethe Institut à Yaoundé. Les niveaux conformes au programme officiel en France comprennent : CP, CE 1, CE 2, CM 1, CM 2.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de :

- l'Ambassade de Suisse à Yaoundé.
- M. André Jara, Ambassade du Canada à Yaoundé (tél. 22.18.22 + 22.18.87 + 22.10.90)
- M. Jean-Roch Dubé, Société Janin, Cameroun (tél. 22.48.52).

Mutation de personnel

Mlle Dominique Mollet, secrétaire d'administration à Yaoundé, nous a quitté le 22 juillet 1986 pour rejoindre son nouveau poste à New-York. Mlle Marie-Noëlle Chappatte, son successeur, venant de Tunis, est arrivée à Yaoundé à la mi-août 1986. Nous lui souhaitons la bienvenue.

COTE d'IVOIRE



Ambassade de Suisse
Immeuble Alpha 2000
12^e étage, rue Gourgas
01 B.P. 1914
ABIDJAN 01
Tél. : 32.17.21 ou 32.30.02
Télex : 23 492

L'Ambassade de Suisse à Abidjan est également compétente pour le Burkina Faso et la République du Niger.

La Côte Ouest à vélo

Passage, le 1^{er} août à Abidjan, d'un touriste bien particulier, puisque M. René Brun, de Laufon/BE, se rend de Dakar à Bangui en bicyclette. Dakar-Abidjan via Freetown et Monrovia, deux mois de goudron et de pistes dans les mollets, souvent sous la pluie.

Le vélo conserve, car M. Brun, qui est en pleine forme est âgé de 60 ans. Bon courage et bon voyage.

Nouvelle de l'Amicale

Akwaba aux nouveaux membres :
— M. et Mme Albert Krauer, Directeur S.G.S..
— M. et Mme Andreas Iten, Swissair.
— M. et Mme Henning Juhl, Ciba-Geigy.
— M. et Mme Jean-Louis Fallet, Bad.

Bonne route à ceux qui partent :

— M. et Mme Alain Reichen, Swissair pour Tokyo.
— M. et Mme Jean-Pierre Vez, Jal Afrique, pour Belmont/VD.
— M. et Mme Hans Uli Muri, Directeur Ciba-Geigy, pour Bâle.

Une nouveauté, un must

Les T-shirts de l'Amicale

Le Secrétariat vend des T-shirts au prix de CFA 2'500.- (adultes, 3 tailles) et CFA 1'500.- (enfants, 8 - 10 - 12 ans).

Les délais de mise sous presse ne nous permettent pas d'annoncer ici les prochaines manifestations. Le secrétariat (téléphone : 32.17.21 - 32.30.02) répondra volontiers à toutes vos questions concernant l'Amicale.

Coup au cœur

Une cinquantaine d'amis réunis au « Christophoro » le 16 mai 1986 pour une dégustation de spécialités africaines et, surtout, pour entendre notre ami, le Dr Palombo, nous exposer avec brio le fonctionnement du cœur et tout nous dire sur l'électrocardiogramme.

Que faire et ne pas faire pour garder le cœur net !

C'est, bien sûr, le cœur serré que nous nous retrouvons en fin de soirée dans les salons de l'Hôtel Ivoire pour boire en « cœur » une ou deux coupes de champagne pour dire au revoir à Alain Reichen, qui nous quitte à destination de Tokyo.

Merci au Dr Palombo pour cette soirée fort instructive.

Soirée jass

La saison est aux championnats ; ce soir 13 juin (vendredi pour les superstitieux), l'Amicale organise son tournoi annuel de jass. Dommage que la retransmission de matchs de coupe du monde de football ait la préférence. Malgré cela, 8 équipes, plus leurs supporters, se retrouvent à Cocody au restaurant vietnamien « Le Cygne ». Les joueurs se mettent en condition avec moult nems, beignets et autres spécialités, et c'est parti.

Atout, re-atout, 5 « Bauer » (arbitre !) une Celta SVP, match et contre-match. C'est gai, bruyant à souhait, ça chauffe, mais pas de chinoiserie. Juge impassible et décor insolite, un immense poster de l'Engadine. Aurait-il inspiré notre Ambassadeur ? En tout cas, M. Caratsch et sa partenaire, M. N. Muri, remportent le tournoi avec brio.

Etes-vous prêts à relever le défi ? Alors à l'année prochaine.

Soirée raclette

(4 juillet 1986)

Ils sont venus, ils sont tous là, même ceux du Sud et d'Argovie,

record battu, 96 inscrits. La maison de la fraternité Houphouet-Boigny nous accueille ce soir pour une soirée raclette et dégustation de vins du Valais de la Maison Orsat.

Tout est prêt, les fours sont chauds. Les racleurs, l'œil pétillant, puisent quelque force dans la cuvée Orsat et affrontent l'assaut avec bonne humeur. Dans les files d'attente les langues se délient, on fait plus ample connaissance. Un peu de resquille, mais Charly y met bon ordre.

Le fromage est onctueux, les pommes de terre moelleuses et le vin capiteux. Autour des tables, les conversations sont bruyantes, animées, enjouées. Quelques-uns esquissent un pas de deux, d'autres rentreront au pas ou pas.

Un café, un schnaps, un jass et la soirée passe. Nous remercions tout particulièrement Fritz pour l'organisation de ce dîner amical et chaleureux.

Soirée agréable, à laquelle notre Ambassadeur M. C. Caratsch, M. Dé Mel, ancien Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Suisse, membre d'honneur de l'Amicale et Madame, nous ont fait le grand plaisir de venir.

Merci à la Maison Orsat de Martigny pour l'approvisionnement à « prix cadeau » de ses vins et spécialités fort appréciés et merci à Swissair pour le transport.

1^{er} août 1986

Affluence (150 personnes) sous la pailleto du Golf Hôtel pour la traditionnelle fête du 1^{er} août.

Apéritif offert par notre Ambassadeur, M. Claudio Caratsch, discours, feu, cortège aux lampions, excellent buffet, saucisses de veau, cervelas, schübligs, kirsch, et danse jusqu'au 2 août. La tradition ne meure pas ni ne se rend !

Un grand merci à notre Ambassadeur pour son geste généreux, à tout le personnel du Golf Hôtel, à Swissair, transporteur officiel des spécialités suisses et à notre ami Fritz Waelchli pour l'organisation impeccable, comme toujours.

Merci aussi à Marie-Noëlle Muri qui, pour son grand travail au sein du comité de l'Amicale, reçoit le traditionnel petit cadeau en souvenir d'Abidjan qu'elle quittera d'ici quelques semaines.

Pour faire envie aux absents, qui ont toujours tort, comme chacun le sait, voici reproduits quelques commentaires entendus en fin de soirée :

— *C'est le plus beau 1^{er} août que je passe depuis 20 ans (un ancien).*

— *Mieux qu'en Suisse.*

— *Super.*

— *C'était impeccable.*

et, le lendemain d'hier, vers 11 h 30

— *Dans ces moments-là, le coca c'est comme un grand cru !*

A l'année prochaine.

BURKINA FASO

Agence consulaire de Suisse
c/o Bureau de coordination
de la coopération suisse
B.P. 578

OUAGADOUGOU

Tél. : 33.53.43
Teleg. Coopersuisse
Telex (978) 5371 Coopsuis

Pour toute question consulaire (immatriculation, AVS, passeports, etc.), les ressortissants suisses domiciliés au Burkina Faso doivent s'adresser à l'Agence consulaire qui transmettra les demandés à l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

Bureau de coordination

Mme Marianne Golaz, nouvelle adjointe du Coordinateur de la DDA, est arrivée à Ouagadougou en juillet dernier. Nous lui souhaitons un agréable séjour au Burkina Faso.

Discours

de S.E. M. Claudio Caratsch

Ambassadeur de Suisse

lors de la remise
de ses Lettres de créance
au Capitaine Thomas Sankara
Président du Conseil National de la
Révolution, Président du Faso et

Chef du Gouvernement Révolutionnaire du Burkina Faso

Monsieur le Président du Conseil National de la Révolution, Président du Faso,

J'ai l'honneur de vous remettre les lettres de rappel de mon prédécesseur et les lettres de créance par lesquelles le Conseil fédéral de la Confédération Suisse m'accrédite en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Burkina Faso.

A cette occasion, j'adresse par votre intermédiaire mon salut amical et mes vœux de succès au peuple courageux du Burkina Faso que les circonstances adverses n'ont jamais découragé de travailler pour fonder sa prospérité future. Etabli dans le continent africain à un point de rencontre de plusieurs civilisations, sur le tracé d'anciennes voies de communication, votre peuple a acquis l'expérience des valeurs d'échange, tant culturelles que matérielles. Il a lui-même suivi ces voies lorsqu'il fallait trouver au loin le débouché pour ses produits, la source de ses approvisionnements et un marché pour sa force de travail. L'enclavement d'un pays constraint sa population à se porter à la rencontre du monde extérieur. Le sort de la Suisse était semblable et elle a trouvé sa destinée dans une émigration nombreuse, longtemps indispensable pour compléter les ressources insuffisantes offertes par la patrie. Une telle émigration ne va pas au détriment du patriottisme et maintient des liens étroits avec le pays natal. Apportant leur contribution au bien-être de la patrie, comme nous le voyons faire de manière si impressionnante par les émigrés burkinabé, les expatriés exaltent aussi les liens affectifs avec leurs familles et leur pays. J'ai rencontré beaucoup de vos compatriotes dans divers pays africains et européens et j'ai toujours trouvé

chez eux les marques d'un patriottisme qui fait bien augurer de l'avenir de votre nation.

Les caractéristiques que nos deux pays ont en commun expliquent entre autres l'intérêt qu'on porte en Suisse au développement du Burkina Faso. C'est un pays de concentration de la coopération technique suisse qui y est active depuis beaucoup d'années. Elle prend en considération les efforts que vous entreprenez vous-même et les circonstances climatiques adverses que vous avez dû affronter de manière répétée.

Elle priviliege en particulier vos priorités de développement, telles que l'irrigation, le reboisement, la formation et la santé publique. Je ne doute pas que l'ensemble des mesures prises pour enrayer l'avance du désert et pour consolider l'infrastructure économique du pays, permettra un progrès rapide dès lors que votre agriculture peut bénéficier de conditions météorologiques plus favorables. Notre objectif est aussi le vôtre : que la magnifique jeunesse burkinabé puisse aborder sa vie adulte dans des conditions de santé et de bien-être qui égalent la plénitude de sa liberté.

Le besoin fait appel à la solidarité internationale, mais le sort d'une nation résulte d'abord de son aspiration à transformer elle-même son destin. C'est pourquoi il importe tant que se poursuive le dialogue de toutes les forces sociales et culturelles de votre population et la mise en œuvre de toutes les volontés pour réaliser le programme exigeant que s'est donné le Burkina Faso. Le Conseil fédéral suisse souhaite le succès de cette action, Monsieur le Président du Faso, et forme des vœux sincères et chaleureux pour le bonheur et la prospérité de votre pays.

NIGER

Agence consulaire de Suisse
c/o Coopération technique suisse
Rue du Souvenir

B.P. 728

NIAMEY

Tél. 73.39.16

Télex (975) 5505

Pour toute question consulaire (immatriculation, AVS, passeports, etc.), les ressortissants suisses domiciliés au Niger doivent s'adresser à l'Agence consulaire qui transmettra les demandes à l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

Programme d'appui au secteur de l'hydraulique en République du Niger

Un accord de coopération bilatérale, portant sur la mise en œuvre d'une aide financière non remboursable de 11,25 millions de francs libérée par le Conseil fédéral, a été signé le 30 juin 1986 à Niamey/Niger. Cette aide permettra d'assurer la continuation, pendant trois ans, de l'appui que la Suisse apporte, depuis 1973, aux efforts du Niger pour améliorer l'approvisionnement en eau potable du milieu rural.

Un peu plus de la moitié du montant de l'aide est destinée à la réalisation de 150 puits et 20 forages (profondeur totale de 10'000 m environ) qui assureront la fourniture d'une eau de qualité satisfaisante à quelque 40'000 personnes qui pourront accessoirement abreuver leur bétail et arroser de petits jardins. Le programme prévoit par ailleurs :

- une assistance technique aux activités de forage de l'Office des eaux du sous-sol ;
- le renforcement des capacités techniques et méthodologiques du service central et d'une direction régionale de l'hydraulique ;
- la réalisation d'études et de recherches appliquées permettant d'améliorer la connaissance, la planification et le contrôle des ressources en eau du pays ;

— la formation de spécialistes nationaux capables de maîtriser les problèmes du secteur de l'hydraulique.

Pour la partie nigérienne, ce programme est réalisé sous la responsabilité du Ministère de l'hydraulique et de l'environnement, ainsi que du Ministère de l'éducation nationale et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (enseignement de la géologie et de l'hydrogéologie à l'Université de Niamey). Du côté suisse, la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire en a confié l'exécution à l'Institut universitaire d'études du développement, à Genève.

GUINEE



Ambassade
Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I
Tél. : 46.26.12
CONAKRY

MADAGASCAR



Ambassade de Suisse
Solombavambahoaka Frantsay 77
Antsarolo
Tél. : 228.46 Télex : 22.300

ANTANANARIVO

SENEGAL



Ambassade

Rue René N'Diaye
(angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)

B.P. 1772

Tél. : 22.58.48

Télex : 411

DAKAR

(réception de 9 h à 12 h du lundi au vendredi ou sur rendez-vous.)

L'Ambassade de Suisse à Dakar est également compétente pour le Mali, la Mauritanie, la Gambie, la Guinée-Bissau et la République du Cap-Vert.

Cercle Suisse

de Dakar

B.P. 1772, Dakar

Journée de détente
du 24 mai 1986

Cette année, c'est le Président en personne, M. Ernest Locher, qui a mis généreusement son cabanon à la disposition du Cercle suisse pour une journée de soleil et de « farinante ».

Cette manifestation a rassemblé une trentaine de personnes qui ont pleinement profité du beau temps, de la plage et, entre deux baignades, des délicieuses grillades préparées par le chef Locher lui-même ! Une réussite malgré quelques carbonisées...

Un grand merci à Nathalie pour son organisation et sa gentillesse.

Soirée du 1^{er} août

A l'occasion de notre Fête Nationale, le Cercle suisse a rassemblé tous les compatriotes et leurs familles au Cercle de la Voile de Dakar pour une soirée entre amis.

Un buffet de spécialités suisses (viande des Grisons, gruyère, saucisses de veau et cervelas) a été apprécié de tous et a disparu en un clin d'œil ! Un petit coup de blanc vaudois et de Dôle valaisanne, offert par l'Ambassadeur Maurice Jeanrenaud, a contribué à la bonne humeur générale.

La soirée s'est poursuivie en musique et danses sur la terrasse du Club, face à la mer, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Tous nos remerciements à Swissair pour son aide, ainsi qu'aux généreux volontaires qui nous ont permis de passer un agréable moment ensemble.

Suisse-Sénégal Ouverture d'un atelier pour enfants handicapés

L'organisation humanitaire suisse « Terre des Hommes » a inauguré ce printemps, au Sénégal, un premier atelier expérimental de reliure d'ouvrages endommagés, destiné à des jeunes handicapés de 13 à 22 ans. L'ouverture de l'atelier a eu lieu au lycée Malick Sy, à Thies, à environ 70 km de Dakar.

L'atelier, dont les travaux sont dirigés par un spécialiste lausannois de la reliure, M. Jean Lamoureux, permet aux intéressés d'acquérir une formation dans le domaine de reliure. Ils font partie de quelque 2000 jeunes handicapés sénégalais soignés par « Terre des Hommes » depuis 1979.

Durant leur formation professionnelle, les handicapés de l'atelier de Thies auront à relier près de 25 000 ouvrages scolaires en mauvais état pour les 3 500 élèves du lycée.

Si cette expérience se révèle concluante, d'autres établissements supérieurs et secondaires d'enseignement général ou de formation technique du Sénégal pourraient à leur tour se voir doter de centres de reliure, ce qui favoriserait une réinsertion sociale des enfants handicapés, a indiqué M. Lamoureux.

Outre cette politique de réintégration sociale pour les handicapés, l'ouverture de tels centres pourrait susciter l'intérêt pour la reliure de nombreux élèves des établissements scolaires sénégalais, a déclaré à l'ATS le proviseur du lycée Malick Sy, M. Abdoul Laye Ndiaye.

ATS

MALI

Agence consulaire de Suisse
c/o Bureau de coordination de la coopération suisse
B.P. 2386
Tél. : 22.32.05
Télegr. : cooperuisse
BAMAKO

MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse
M. Claude Grégoire, Consul
B.P. 40248
Tél. : 25.31.86

NOUAKCHOTT

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Ambassade

Résidence «Les Flamboyants»
Angle des avenues de la Nation et Lumpungu, 3^e étage
B.P. 8724
Tél. : 222.85 et 25.099

KINSHASA

réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous

Communication de l'Ambassade

A la demande de nombreux compatriotes, nous vous communiquons la statistique des Suisses au Zaïre :
au 1^{er} janvier 1977 : 448
au 1^{er} janvier 1980 : 461
au 1^{er} janvier 1984 : 457
au 1^{er} janvier 1986 : 407
dont 259 compatriotes résidant à Kinshasa.

Mutations du personnel de l'Ambassade

M. Adrien Evequoz, premier secrétaire, nous a quittés en juin dernier à destination de la Mission permanente de la Suisse près les Organisations internationales à Genève. Il a été remplacé par M. Paul Seger qui est arrivé le 2 juin, accompagné de son épouse.

Union des Suisses au Zaïre

Une soirée raclette a été organisée en mai et, comme par le passé, cette manifestation a remporté un vif succès au sein de la communauté suisse de Kinshasa et des amis étrangers.

Les membres du Comité et quelques compatriotes n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite de la Fête Nationale qui a eu lieu le samedi 2 août au Mont Ngafula. Pour la circonstance, notre Président, M. Werren, a fait repeindre les bâtiments et défricher la parcelle. Après un discours devant un imposant feu, M. Werren a cédé la parole à M. Alphonse Egli dont le message fut écouté avec attention. La partie officielle a été suivie d'un repas où les participants ont pu déguster des wienerlis et des saucisses de veau, spécialement apportés de Suisse par M. Karl Ruf que nous remercions chaleureusement.

La soirée s'est poursuivie dans la danse, la bonne humeur et le vin blanc jusqu'au petit matin.

Le Comité serait heureux d'accueillir de nouveaux membres, notamment pour le décharger quelque peu pour l'organisation des manifestations et apporter des idées nouvelles au Club. Nous rappelons que la cotisation annuelle est de 600.- zaïres par famille et qu'elle peut être payée à un membre du Comité ou à l'Ambassade.

CONGO (Rép. Pop. du)

Martin Buxtorf
Agence consulaire de Suisse
c/o UNEFICO
Rue 23 mars 1977
Quartier cathédrale
BRAZZAVILLE